



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 24-90 Conseil d'Administration du 28/11/2024

Avancement des projets formation

Service Mobilité - Emploi - Compétences « parcours professionnels »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	17
• Pouvoirs :	10
• Suffrages exprimés :	27
• Votes POUR :	27
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, suite à la décision du 9 février 2023 de développer les formations d'accès au vivier des missions temporaires (délibération n° 23-02), plusieurs avancées ont eu lieu dont il convient d'informer les membres du Bureau et du Conseil d'Administration et qui nécessitent des demandes d'autorisation.

▸ Les pérennisations

- **Poursuite de l'offre de formation du CDG 35 :** PREMICOL, chargé de maintenance technique polyvalent, licence professionnelle parcours administratif et technique, instructeur droit des sols.
- **Parcours Secrétaire de mairie à distance :** porté par le CNFPT avec la collaboration des CDG bretons. Le CDG 35 diffuse l'information et inscrit des agents du service intérim.
- **AIZP à destination des secrétaires de mairie en prise de poste :** après un état des lieux, le CDG 35 envoie des professionnels expérimentés pour soutenir le secrétaire de mairie sur les sujets ou dossiers jugés prioritaires.
- **Qualiopi :** les exigences et évolutions du référentiel Qualiopi sont traitées par l'équipe « parcours professionnel » pour les bilans de compétences et PREMICOL. La certification vient d'être renouvelée pour une durée de 3 ans sans aucune non-conformité.
- **Qualif Emploi :** les formations « chargé de maintenance » et « licences professionnelles » bénéficient du soutien financier de la Région. Le CDG participe à la rédaction des réponses.
- **RNCP :** la formation « chargé de maintenance » vient d'obtenir le renouvellement de son inscription au RNCP pour une durée de 5 ans.

▸ Les actions nouvelles depuis 2021

- **Colorisation du titre professionnel ARH :** en plus des modules du titre, le CDG 35 a animé 3 semaines liées aux spécificités FPT. Un partenariat avec l'organisme de formation Buroscope et un soutien financier de la région Bretagne ont permis cette expérimentation.
 - Bilan : Il a été décidé de ne pas renouveler cette expérimentation au regard des résultats de cette action : peu de stagiaires ayant choisi d'intégrer les collectivités territoriales (moins de cours FPT, hétérogénéité des stages, épreuves non adaptées).

- **La prépa métiers territoriaux** : il s'agit d'une initiative du CDG 35 pour suivre des personnes rencontrées sur des salons ou n'ayant pas été retenues sur des formations ou des emplois mais qui expriment une vraie motivation pour les collectivités ainsi qu'une expérience ou une formation avec des compétences transposables.
 - Avec l'accord de la région Bretagne pour l'adosser au programme « prépa-projet », un partenariat a été noué avec l'organisme de formation AMISEP vers qui nous orientons ces personnes repérées et qui se charge de les aider à construire leurs projets professionnels vers les collectivités pour une formation, une remise à niveau, une immersion...
- **BTS Support à l'action managériale** : un partenariat avec l'académie de Rennes a démarré sur l'année scolaire 2023-2024 et a pour objectif de sensibiliser ces étudiants aux opportunités de débouchés dans les collectivités territoriales. Quatre lycées se sont portés volontaires : 2 à Rennes, 1 à Vitré un et 1 à Redon. Dans ce cadre, nous avons renouvelé notre manière de présenter les collectivités pour intéresser ce public plus jeune en utilisant un jeu de cartes et en mettant en lumière certaines compétences des collectivités ou certaines de leurs actions (exemple : le parcours de la flamme olympique l'année dernière). Le CDG 35 apporte également une aide à la dizaine d'étudiants intéressés souhaitant faire un stage en collectivité, à préparer leur candidature et les accueillera lors d'une cérémonie qui se déroulera en février-mars. Un bilan sera réalisé à la fin de l'année scolaire 2024 2025.
 - Un bilan sera réalisé à la fin de l'année scolaire 2024 2025.
- **IADS** : partenaire du lycée Jean Baptiste le Tallandier de Fougères et du SCOT de Fougères, le CDG 35 anime quelques modules liés à l'environnement territorial et à l'insertion professionnelle. À titre exceptionnel, le CDG 35 a accepté de verser une subvention de 7 000 € au lycée pour l'année 2025.
 - En contrepartie, une convention sera signée entre nos 2 établissements pour pouvoir notamment orienter des étudiants vers le service intérim.
- **Parcours de formation pour les agents en reclassement** : co-construit avec le CNFPT qui le mettra en œuvre, il offrira aux agents en évolution professionnelle un espace d'apprentissage flexible qui leur permettra de concilier un parcours individualisé (rythme, thématique, entrée-sortie permanente...) avec une dynamique collective autour d'un formateur pour monter en compétences métier efficacement.
 - Un recensement auprès des collectivités a montré un intérêt de leur part à s'engager : le démarrage de la 1^{ère} session aura lieu en mars 2025.
- **Certification** : une réflexion a eu lieu concernant la problématique de faire certifier PREMICOL.
 - Après une réunion de travail avec le GIP-FAR, et au vu des démarches de certification entreprises par le CNFPT sur plusieurs métiers administratifs, il a été décidé de mettre en suspens ce projet.

➤ Démarche FPT 35, campus, prototype...

- **La démarche FPT 35** : avec le cabinet d'étude Sémaphore, une réflexion sur nos problématiques de recrutement et de formation a démarré fin 2023 associant dans le cadre d'un comité de pilotage, les grandes collectivités du département (sauf la Région), une représentation des collectivités moyennes et le CNFPT. Alors que le projet initial concernait les métiers RH-comptabilité, il est ressorti de cette analyse que la priorité à court terme devait cibler les fonctions d'assistant comptable.

L'accompagnement du cabinet se poursuivra ces prochains mois pour avancer sur les contours du futur « campus » (montage, contenu, nom, fonctionnement, moyens...).

- **Le prototype assistant comptable** : plus qu'une nouvelle formation, il s'agit d'un dispositif couplé : recrutement-formation-accompagnement à la prise de poste coconstruit avec Rennes Métropole très impliqué sur ce projet. En voici les principes généraux (en cours de finalisation) :
 - Le CDG 35 assurera le rôle d'organisme de formation.
 - Quelques dates : démarrage fin janvier 2025 - embauche : début avril - suivi et sécurisation jusqu'en septembre 2025.
 - Pour attirer des candidats, le recrutement se fera via la méthode MRS (recrutement par simulation) qui sera conduit avec la collaboration de France Travail.
 - Les candidats retenus après les tests et les entretiens de motivation recevront une promesse d'embauche par une collectivité à l'issue de la première étape de formation : théorie, stage, entraînements et cas pratiques, certification.
 - Les modules de comptabilité seraient sous-traités à l'organisme de formation « Convergencia » qui travaille avec le CDG 74 et qui a déposé une certification à France Compétences. Les autres modules seront animés par des professionnels de la matière exerçant à Rennes Métropole et au CDG 35. Le CNFPT assurera plusieurs modules notamment pour sécuriser la prise de poste.
 - Les collectivités doivent s'engager sur un CDD d'au moins 6 mois au cours duquel un accompagnement de sécurisation à la prise de poste sera mis en place.
 - 15 stagiaires composeront cette session dont 10 demandeurs d'emploi et 5 agents en reclassement.

Le coût de cette action s'élève à 4 500 € par stagiaire : étant jugée innovante, elle bénéficie de participations :

- de la région Bretagne à hauteur de : 13 761 €,
- de France Travail pour 10 162 €,
- du CNFPT : animation de 6 jours de formation et mise à disposition de locaux,
- Le CDG 35 portera les coûts liés notamment à l'ingénierie pédagogique et de formation, aux tâches administratives, au suivi des stagiaires...
- Le reste à charge pour la collectivité est de 1500 € pour un demandeur d'emploi et entre 970 et 3 870 € pour les agents en reclassement (selon sa situation et son statut),

Des actions de communication sont en cours pour recueillir les lettres d'engagement des collectivités et ainsi organiser les informations collectives à destination des potentiels candidats au plus près des emplois à pourvoir. Le service interim du CDG 35 pourrait s'engager à hauteur de 3 places.

- **Un conventionnement avec la direction régionale de France Travail** : dans le cadre du montage financier du prototype, plusieurs rendez-vous ont eu lieu avec la région Bretagne et la direction régionale de France Travail, laquelle s'est montrée particulièrement intéressée par :
 - la démarche « compétences FPT 35 »,
 - l'esprit et la structuration du prototype (recrutement-formation-stage-centre d'entraînement pédagogique-accompagnement à la prise de poste et contextualisation de la spécialisation),
 - le rôle d'observatoire global des emplois des collectivités qui manque aujourd'hui à France Travail,
 - la préfiguration d'un « campus des métiers territoriaux ».

La direction régionale de France Travail voit déjà dans cette dynamique, l'intérêt notamment d'une modélisation à l'échelle régionale et propose qu'un travail soit mené pour formaliser dans une convention les modalités de suivi de ce projet d'envergure, les engagements de chacun....

- **Une participation à un groupe de travail national du CNFPT sur le dépôt d'un titre le métier d'assistant comptable et financier** : au vu des travaux déjà réalisés, de l'expertise développée et de l'avancement du prototype, le CNFPT a souhaité associer le CDG 35 et Rennes Métropole à la réflexion préalable au dépôt d'un nouveau titre. Plusieurs réunions auront lieu en 2025. A



Après avoir mesuré l'avancement des différentes actions liées à la formation de compétences territoriales et avoir pris connaissance des grandes lignes du prototype d'assistant comptable dont le montage financier, **les membres du Conseil d'Administration**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

AUTORISENT

- **madame la Présidente à signer toutes conventions ou pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions avec des partenaires et organismes de formation.**

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20241202-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02-12-2024

Publication le : 02-12-2024

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN

Compétences **Projet**
METIERS **Ecole** Collectivité
35 Campus FPT
fonction Démarches
publique territoriale



Vous
recherchez un
**ASSISTANT
COMPTABLE**
opérationnel en
avril 2025 ?

Un dispositif adapté à
vos besoins,
VENEZ LE DÉCOUVRIR

DISPOSITIF DE RECRUTEMENT

ASSISTANT COMPTABLE

EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Un besoin commun à plusieurs collectivités, un recrutement autrement sans CV, une formation métier, un accompagnement à la prise de poste et à la montée en compétences.

Vous voulez en savoir plus, contactez-nous et participez à notre Webinaire !

Pour nous contacter



formation.metiers@cdg35.fr

02 99 23 41 33

Nos partenaires


DEN.bzh
LE PORTAIL EMPLOI DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES DE BRETAGNE

cdg35
CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



Sous réserve de l'accord de demande de subvention

Recensement des besoins et recrutement

 Demandeurs d'emploi, agents territoriaux en reclassement, salariés du privé en reconversion...

Octobre à décembre 2024

Analyse des besoins des collectivités
Identification des profils
Méthode de recrutement par simulation

Novembre

● Publication de l'offre

● Information collective


Décembre

● Séance de test

● Entretien de motivation

PARCOURS 1

Formation certifiante métier

 Demandeurs d'emploi, agents territoriaux en reclassement, salariés du privé en reconversion...

Janvier à mars 2025

- BLOC 1 - Se préparer à intégrer une collectivité territoriale sur un poste d'assistant comptable
- BLOC 2 - Exécuter un budget de fonctionnement et d'investissement d'une collectivité locale
- BLOC 3 - Intégrer un service finances dans une collectivité


Formation en alternance :

- En centre et dans le service finances d'entraînement pédagogique
- En immersion dans la collectivité

280 heures au total sur 8 à 10 semaines
140h en centre
140h en immersion

PARCOURS 2

Accompagnement prise de poste et montée en compétences

 Agents de la fonction publique territoriale sur un contrat a minima de 6 mois

Avril à septembre 2025

6 mois de sécurisation

3 mois

● Accompagnement à la prise de poste en individuel et en collectif

3 mois

● Professionnalisation au besoin spécifique de la collectivité (marché public, budget...)

Accompagnement à la prise de fonction :
3 jours en collectif + 1 jour en individuel

Montée en compétences : environ 6 jours de formation

LES TARIFS

Dispositif complet (recrutement, parcours 1 et parcours 2)

Demandeur d'emploi

1 500 €

Agent en reclassement

970 €*

*Selon la situation, au maximum 3 870 €